REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

FOND COMMUN DE L EDUCATION

Avis de Consultation Ouverte

N° 08-2026/MEN/PRMP/FCE/DC

1. Le **MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Impression et démultiplication des manuels scolaires (à commande)** ".
constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Ampefiloha, Derrière salle de Cinéma (EX-Plaza)**
Rue : **----------**
Etage / Numero de Bureau : **RDC - Porte 01, Antananarivo ? 101**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Ampefiloha, Derrie salle de Cina (EX-Plaza), RDC - Porte 01, Antananarivo ? 101 et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **Ampefiloha, Derrière salle de Cinéma (EX-Plaza), RDC - Porte 01, Antananarivo ? 101** au plus tard le **25/11/2026** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
- un millions six cent mille Ariary (Ar1 600 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.

à ..... Le 13/11/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics